

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 8 DÉCEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget tenue par le conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 8 décembre 2025 à 19 h, au lieu ordinaire, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

### Présences :

Les conseillères Jasmine Sharma, Nancy Dallaire, Sarah Champagne et Vanessa Leduc ainsi que les conseillers Luc Marsan, François Séguin, Alexandre Ménard-Levasseur et John McRae sous la présidence du maire Paul Dumoulin, formant quorum.

### Sont également présents :

Le directeur général Olivier Van Neste, le trésorier Marco Pilon et la greffière Zoë Lafrance agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **25-12-0819 Adoption de l'ordre du jour**

Il est  
PROPOSÉ PAR la conseillère Jasmine Sharma  
APPUYÉ PAR la conseillère Vanessa Leduc  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 8 décembre 2025 soit et il est, par les présentes, adopté tel que rédigé.

**« ADOPTÉE »**

### **25-12-0820 Présentation du budget 2026**

Le maire Paul Dumoulin mentionne que le trésorier Marco Pilon a préparé le budget 2026. Il lui demande d'en faire la présentation.

M. Pilon procède à la présentation des prévisions budgétaires de la Ville pour l'exercice financier 2026.

### **25-12-0821 Période de questions**

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du conseil.

### **25-12-0822 Adoption du budget 2026**

CONSIDÉRANT que selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, lors d'une année d'élection générale, préparer et adopter, avant le 31 janvier de l'année suivante, le budget de la Ville pour le prochain exercice financier en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller François Séguin  
APPUYÉ PAR la conseillère Sarah Champagne  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter les prévisions budgétaires 2026 où sont présentés des revenus de fonctionnement de 127 393 610 \$, des charges de fonctionnement de 114 494 413 \$ ainsi que d'autres éléments et affectations aux fins fiscales totalisant 12 899 197 \$ incluant une affectation du surplus accumulé non affecté à l'exercice suivant de 4 132 464 \$;

DE publier dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville un document explicatif du budget tel que le permet l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

**« ADOPTÉE »**

**25-12-0823 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1875 / Taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2026**

Le conseiller Alexandre Ménard-Levasseur dépose le projet de règlement n° 1875 décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2026 et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

**25-12-0824 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1876 / Tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2026**

La conseillère Nancy Dallaire dépose le projet de règlement n° 1876 décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2026 et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

**25-12-0825 Levée de la séance**

Il est  
PROPOSÉ PAR le conseiller François Séguin  
APPUYÉ PAR le conseiller John McRae  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 45 la séance soit levée.

**« ADOPTÉE »**

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Paul Dumoulin, maire

---

Zoë Lafrance, avocate, OMA  
Greffière